

A l'attention de Mr le commissaire enquêteur.
Objet:Dossier carrière Secab .

Certains aspects du plan de la SECAB pour l'extension de sa carrière à Bellignies sont très problématiques pour les habitants et l'environnement.

Nous n'en aborderons que deux.

Si, comme l'indique la SECAB, elle veille à ce que des équipements modernes et appropriés soient utilisés, pourquoi est-il nécessaire de prolonger les heures d'exploitation de 06h à 22h ? Les habitants de Bellignies supportent déjà régulièrement les nuisances sonores liées à la présence de la carrière.Un peu de considération et de sympathie pour les habitants qui doivent supporter les passages de camion depuis très tôt le matin.

L'aspect le plus inquiétant est le projet de remplissage de la carrière avec des débris inertes. La carrière de la SECAB deviendra, en effet, pendant la phase de mise en décharge, une énorme décharge ouverte et profonde. Les débris inertes sont très problématiques et comprennent une myriade et un mélange de matériaux potentiellement dangereux.

Par qui et comment des contrôles seront mis en œuvre en **permanence** pour s'assurer que des poussières/matériaux dangereux ne soient pas transportés dans la zone environnante et déversés dans la carrière?

Qui veillera à ce que les camions transportant des débris soient **correctement bâchés pendant chaque trajet** vers et de retour de Bellignies?

Quelles mesures de réduction des poussières seront employées et qui veillera à ce qu'elles soient mises en œuvre de **manière cohérente et permanente** ?

La proposition de remplir la carrière ou la décharge avec de l'eau est tout aussi alarmante. La SECAB ne peut pas garantir que des matières toxiques ne s'infiltreront pas dans les réserves d'eau environnantes pour finir dans l'air. En d'autres termes, les dommages causés à notre bio-environnement ne seront qu'une question de temps et d'amplitude.

La réponse aux propositions du SECAB sur les déchets inertes est claire. Nous demandons aux autorités d'avoir le courage et la conviction de refuser la proposition de la SECAB.

Peter Cooper/ Danielle Reymond
6, Vieux Chemin de Bavay
59570 Gussignies